



Commune de
CRANS-MONTANA

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE


L'Assemblée primaire de la Commune de Crans-Montana est convoquée le


Lundi 20 juin 2022 à 19h00
à la Salle polyvalente de Montana-Village


L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 13 décembre 2021.
3. Présentation des comptes 2021.
4. Rapport de l'organe de contrôle.
5. Approbation des comptes 2021 et décharge aux organes.
6. Sujets d'actualité et divers.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Le Président :  Nicolas Féraud

La Secrétaire:  Carine Vocat



Crans-Montana, le 27 mai 2022.

N.B. : Les annexes peuvent être consultées et téléchargées du site communal www.commune-cransmontana.ch.